



DEMANDE DE COTATION (RFQ)

Acquisition de cartouches compatibles avec la machine GeneXpert dans le cadre du lancement du processus d'adoption du test HPV comme test de dépistage du Cancer du Col de l'Utérus

UNFPA, 13, Avenue Ahmed Balafrej Souissi Rabat	DATE : 22/08/2022
	N° de référence de la RFQ : UNFPA/MOR/RFQ/01-08/2022

Chère Madame/Cher Monsieur,

Nous vous demandons de bien vouloir nous soumettre votre offre de prix au titre de **L'Acquisition de cartouches compatibles avec la machine GeneXpert dans le cadre du lancement du processus d'adoption du test HPV comme test de dépistage du Cancer du Col de l'Utérus (CCU)** pour l'UNFPA tels que décrits en détails à l'annexe 1 de la présente RFQ. Lors de l'établissement de votre offre de prix, veuillez utiliser le formulaire figurant à l'annexe 3 jointe aux présentes.

Les soumissions doivent être transmises sous deux plis fermés séparés (offre technique et offre financière), au plus tard le **27/08/2022 à 15h** au nom et à l'adresse suivants :

Mr Moncef Mghazli ; UNFPA, 13, Avenue Ahmed Balafrej Souissi Rabat.

Avec la mention suivante : **UNFPA/MOR/RFQ/01-08/2022 – Cartouches-Machine GeneXpert HPV/CCU**

Il vous appartient de vous assurer que votre soumission parviendra à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard à la date-limite. Les soumissions reçues par l'UNFPA postérieurement à la date-limite indiquée ci-dessus, pour quelque raison que ce soit, ne seront pas prises en compte.

Cette demande de prix est ouverte à tous les soumissionnaires éligibles ; pour être considéré comme un soumissionnaire éligible pour ce processus de sollicitation, vous devez vous conformer aux conditions suivantes :

- Le soumissionnaire doit être une société légalement constituée qui peut fournir les produits/services/travaux demandés et avoir la capacité juridique de conclure un contrat avec l'UNFPA pour livrer/exécuter les produits/services/travaux demandés dans le pays ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.
- Le soumissionnaire ne doit pas avoir de conflit d'intérêts concernant le processus de sollicitation ou avec les termes de référence/spécifications techniques. Les soumissionnaires en conflit d'intérêts seront disqualifiés du processus.
- Au moment de la soumission de l'offre, le soumissionnaire n'est pas soumis aux interdictions d'approvisionnement découlant du [Compendium of United Nations Security Council Sanctions Lists](#) et n'a pas été suspendu, exclu, sanctionné ou autrement identifié comme inéligible par [un Organisme des Nations Unies](#) ou par [la Banque mondiale](#).
- Les soumissionnaires doivent adhérer au Code de conduite des fournisseurs de l'ONU, disponible en cliquant [ici](#).



Les soumissions seront évaluées sur la base de la conformité aux spécifications techniques et du coût total des marchandises/ coût total au débarquement.

L'évaluation sera effectuée selon un processus en deux étapes par un comité d'évaluation. Les propositions techniques seront évaluées pour leur conformité avant la comparaison des offres de prix.

En cas de résultat satisfaisant suite au processus d'évaluation, l'UNFPA attribuera un bon de commande au soumissionnaire le moins disant dont l'offre a été jugée conforme pour l'essentiel au dossier d'appel d'offres.

L'UNFPA s'engage à prévenir, identifier et traiter tous les actes de fraude à l'encontre de l'UNFPA, ainsi qu'à l'encontre de tiers impliqués dans les activités de l'UNFPA. La politique de l'UNFPA concernant la fraude et la corruption est disponible [ici](#). La soumission d'une proposition implique que le soumissionnaire prenne en compte cette politique.

Les fournisseurs, leurs filiales, agents, intermédiaires et mandants doivent coopérer avec le Bureau des services d'audit et d'investigation de l'UNFPA ainsi qu'avec toute autre entité de contrôle autorisée par le directeur exécutif et avec le conseiller en éthique de l'UNFPA au besoin. Une telle coopération comprendra, mais sans s'y limiter, les éléments suivants : l'accès à tous les employés, représentants, agents et cessionnaires du vendeur ; ainsi que la production de tous les documents demandés, y compris les dossiers financiers. Le fait de ne pas coopérer pleinement aux enquêtes sera considéré comme un motif suffisant pour permettre à l'UNFPA de répudier et de résilier l'accord, d'exclure et de retirer le fournisseur de la liste des fournisseurs enregistrés de l'UNFPA.

Une ligne d'assistance téléphonique anti-fraude confidentielle est à la disposition de tout soumissionnaire pour signaler des activités frauduleuses suspectes : [UNFPA Investigation Hotline](#).

L'UNFPA a adopté une politique de tolérance zéro sur les cadeaux et invitations. Les fournisseurs sont donc priés de ne pas envoyer de cadeaux ou d'offrir l'hospitalité au personnel de l'UNFPA. De plus amples détails sur cette politique sont disponibles ici : [Zero Tolerance Policy](#).

Veillez prendre note des exigences et conditions concernant la prestation susmentionnée :

Le dédouanement, si nécessaire, sera à la charge	✓ Du fournisseur/de l'offrant
Adresses exactes des lieux de livraison	✓ Ministère de la santé et de la protection sociale – Région Rabat-Salé-Kénitra

Date limite de livraison prévue (si la livraison intervient ultérieurement, l'offre de prix pourra être rejetée par l'UNFPA)	✓ 1 semaine après réception du bon de commande
Calendrier de livraison	✓ Requis
Mode de transport	✓ Terrestre
Devise privilégiée pour l'établissement de l'offre de prix	✓ Devise locale : Dirham Marocain (MAD)
Services après-vente et garantie requis	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 12 mois de validité/garantie ✓ Formation des utilisateurs
Date-limite de soumission de l'offre de prix	✓ 27/Août/2022 au plus tard à 15h00
Tous les documents, y compris les catalogues, les instructions et les manuels d'utilisation, doivent être rédigés dans la langue suivante :	✓ Français
Documents à fournir	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La déclaration sur l'honneur (Annexe 2) signée et cachetée ; ✓ Le formulaire fourni dans l'annexe 3, dûment rempli, conformément à la liste des exigences indiquées dans l'annexe 1 ; ✓ Le document des conditions générales de l'UNFPA applicables aux contrats relatifs à la fourniture de biens (annexe 4) signé ; ✓ Le certificat d'inscription au registre du commerce le plus récent ; ✓ L'attestation la plus récente justifiant de la régularité de la situation fiscale ; ✓ L'ensemble de la documentation, des informations et des déclarations concernant les différents articles.

Durée de validité des offres de prix à compter de la date de soumission	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 90 jours <p>Dans certaines circonstances exceptionnelles, l'UNFPA pourra demander au fournisseur de proroger la durée de validité de son offre de prix au-delà de ce qui aura été initialement indiqué dans la présente RFQ. La proposition devra alors confirmer par écrit la prorogation, sans aucune modification de l'offre de prix.</p>
Offres de prix partielles	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Interdites
Conditions de paiement	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 100% dès livraison complète des biens dans le site indiqué plus haut ✓ Inspection satisfaisante ✓ Installation complète ✓ Réussite de l'ensemble des tests ✓ Acceptation écrite des biens sur la base de la parfaite conformité aux exigences de la RFQ
Délai de paiement	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les délais de paiement de l'UNFPA sont de 30 jours à compter de la réception des documents d'expédition, de la facture et de tout autre document requis.
Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Conformité technique/plein respect des exigences et prix le plus bas ✓ Exhaustivité des services après-vente ✓ Acceptation sans réserve du bon de commande/des conditions générales du contrat ✓ Délai de livraison selon les exigences
L'UNFPA attribuera un contrat à	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un seul et unique fournisseur
Type de contrat devant être signé	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bon de commande
Conditions particulières du contrat	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Annulation du bon de commande en cas de non-respect du calendrier de livraison
Annexes de la présente RFQ	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Spécifications Techniques requises (annexe 1) ✓ Déclaration sur l'honneur (annexe 2) ✓ Formulaire de soumission de l'offre de prix (annexe 3) ✓ Conditions générales / Conditions particulières (annexe 4). ✓ La non-acceptation des conditions générales (CG) constituera un motif d'élimination de la présente procédure d'achat



<p>Personnes à contacter pour les demandes de renseignements (Demandes de renseignements écrites uniquement)</p>	<p>UNFPA Rabat : Administration Adresse : <u>13 Avenue Ahmed Balafrej, Souissi, Rabat, Maroc</u> N° de mobile : +212 767 39 04 97 Adresses de courrier électronique : jazouli@unfpa.org Les réponses tardives de UNFPA ne pourront pas servir de prétexte à la prorogation de la date-limite de soumission, sauf si le UNFPA estime qu'une telle prorogation est nécessaire et communique une nouvelle date-limite aux offrants.</p>
--	---

Toute différence entre le prix unitaire et le prix total (obtenu en multipliant le prix unitaire par la quantité) sera recalculée par l'UNFPA. Le prix unitaire prévaudra et le prix total sera corrigé. Si le fournisseur n'accepte pas le prix final basé sur le nouveau calcul et les corrections d'erreurs effectués par l'UNFPA, son offre de prix sera rejetée.

Au cours de la durée de validité de l'offre de prix, aucune modification du prix résultant de la hausse des coûts, de l'inflation, de la fluctuation des taux de change ou de tout autre facteur de marché ne sera acceptée par l'UNFPA après réception de l'offre de prix. Lors de l'attribution du contrat ou du bon de commande, l'UNFPA se réserve le droit de modifier (à la hausse ou à la baisse) la quantité des services et/ou biens, dans la limite de vingt-cinq pour cent (25 %) du montant total de l'offre, sans modification du prix unitaire ou des autres conditions.

L'UNFPA n'est pas tenu d'accepter une quelconque offre de prix ou d'attribuer un contrat/bon de commande et n'est pas responsable des coûts liés à la préparation et à la soumission par le fournisseur d'une offre de prix, quels que soient le résultat ou les modalités du processus de sélection.

L'UNFPA encourage chaque fournisseur potentiel à éviter et à prévenir les conflits d'intérêts en indiquant à l'UNFPA si vous-même, l'une de vos sociétés affiliées ou un membre de votre personnel a participé à la préparation des exigences, du projet, des spécifications, des estimations des coûts et des autres informations utilisées dans la présente demande de soumission.

Nous vous remercions et attendons avec intérêt votre soumission.

Cordialement,



Annexe 1

SPECIFICATIONS TECHNIQUES

Description du Kit du Test pour HPV (Quantité : 115 Unités)

Kit de réactifs de test : Xpert HPV

Technologie : PCR en temps réel

Principes de la technique (ADN ou ARN) : ADN (selon les recommandations HAS)

Matériel ouvert ou fermé :

Cartouche fermée des échantillons prélevés et afficher les res
Système GeneXpert® sans risque de contamination croisée

Capacité (nb de tests en nb d'h et nb de tests/an) : Jusqu'à 596 tests en 8h (GeneXpert Infinity 80)

Cibles : Détection optimisée des 14 HPV à haut risque avec génotypage partiel: HPV 16 (1 résultat), HPV 18/45 (1 résultat) ou autres types HPV à haut risque (31, 33, 35, 52, 58; 51, 59; 39, 56, 66, 68 – résultat groupé)

Taille minimale du lot : 1

Milieu(x) cytologique(s) de validation : Echantillons endocervicales collectés sur PreservCyt®

Types d'échantillons : Cellules cervicales collectées en PreservCyt^R

Extraction d'échantillons : automatisée/intégrée

Volume d'échantillon : 1 ml

Stabilité de l'échantillon dans PreservCyt^R : 2-30 °C/6 mois après la date de prélèvement

Stockage du kit : 2-28 °C

Limite de détection : Cible

HPV 16,18,31,33,45,51,59

HPV 35,52,56,68

HPV 39,58

HPV 66

Performance :

Détection de l'ADN des HPV à haut risque intégré dans les cellules cervicales.

Un résultat HPV fiable en 56 minutes.



Annexe 2

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Madame, Monsieur,

Je soussigné(e) en ma qualité de..... certifie sur l'honneur que l'entité soumissionnaire n'est pas inscrite sur la liste 1267/1989 du Conseil de sécurité de l'ONU, sur la liste de la division des achats de l'ONU ou sur toute autre liste d'exclusion de l'ONU.

Je suis conscient(e) qu'une fausse déclaration m'expose à des poursuites et que la présente pourrait être utilisée en justice.

Signature et cachet du responsable

Date :/...../.....



Annexe 3

FORMULAIRE DE SOUMISSION DE L'OFFRE DE PRIX DU FOURNISSEUR
(Le présent formulaire doit être soumis uniquement sur le papier à en-tête officiel du fournisseur)

Le fournisseur soussigné accepte par les présentes les conditions générales De l'UNFPA et propose de fournir les articles énumérés ci-dessous conformément aux spécifications et exigences De l'UNFPA, telles qu'indiquées dans la RFQ ayant pour n° de référence : **UNFPA/MOR/RFQ/01-08/2022**.

Tableau des coûts : Offre des équipements conformes aux spécifications techniques et exigences :

Article	Désignation- Caractéristiques	Qté	Prix unitaire (MAD) HT	Prix total (MAD) HT	Montant TVA	Prix total (MAD) TTC
1	Kit du test pour HPV	115				

Je certifie par la présente que la société, pour laquelle je suis dûment autorisé à signer, a examiné l'appel d'offres **UNFPA/MOR/RFQ/01-08/2022**, y compris toutes les annexes et les amendements au document d'appel d'offres (le cas échéant). De plus, la société accepte les conditions générales du contrat pour l'UNFPA et respectera cette offre jusqu'à son expiration.

Nom et titre	Date et signature



Annexe 4

CONDITIONS GENERALES DE L'UNFPA APPLICABLES AUX CONTRATS RELATIFS A LA FOURNITURE DE BIENS